

ME FAIRE DÉPISTER ? MOI JAMAIS !

Pourtant... Le dépistage peut vous sauver la vie ! Cancer colorectal, cancer de la prostate ou cancer des testicules, vous êtes acteur de votre santé.

Au moindre doute, consultez votre médecin : il pourra vous informer ou vous orienter vers le dépistage approprié. Dans tous les cas, à partir de 50 ans il est fortement recommandé de vous faire dépister pour le cancer de la prostate et colorectal. **Pour être bien accompagné, il faut en parler !**

*Des solutions existent pour concilier cancer et emploi.
parlons-en !*

Une production réalisée à l'occasion du mois de sensibilisation Movember dédié à la santé masculine dans le cadre du réseau des référents handicap animé par l'  agefiph



activ box

SENSIBILISATION & HANDICAP